

<b>Compte-rendu du Conseil d'écoles du R.P.I. de Chantesse, Notre Dame de l'Osier et Vatilieu du 18 mars 2014      19h 30 à N.D. Osier</b>
--

**Présents :** Isabelle Carlin chargée d'école à Chantesse, Françoise Clavel chargée d'école à Vatilieu, Sophie Fialais directrice de l'école de N. D. de l'Osier, Laurence Pronier adjointe à l'école de N. D. de l'Osier, Alex Brichet- Billet maire de N.D. Osier, Isabelle Dupraz Forey, maire de Vatilieu, Bernard Filet- Coche maire de Chantesse, Christine Jouve SSI

Michel Carrier et Nelly Gauvin, élus Notre Dame de l'Osier, Bruno Essertier élu de Chantesse et Patricia Prella élue de Vatilieu, Georges Brichet-Billet, Françoise Naud et Michel Plossu DDEN

Stéphane Béchu, Sylvie Cullière, Marie-Laure Gambirasio, Fabienne Grigis et Anne-Laure Lastella délégués de parents.

Sandrine Rivero employée N.D.Osier

**Excusées :** Mme Nicole Di Maria, présidente du Syndicat scolaire, Michèle Lombard ATSEM à N.D.Osier et Yolande Zucchelli employée communale à Vatilieu

### **1. Effectifs prévisionnels :**

**Les inscriptions à l'école maternelle** auront lieu du 3 avril au 15 Mai sur RDV (au 04 76 36 66 05) à partir de 16 h30, avec présentation du certificat de préinscription délivré par la mairie du domicile, du carnet de santé, du livret de famille et éventuellement du certificat de radiation pour les nouveaux élèves déjà scolarisés dans un autre établissement auparavant.

Des affichettes d'information seront mises en place devant les 3 écoles et les mairies.

Les prévisions sont à ce jour 12 PS, 14 MS/, 7 GS, 12 CP/, 13 CE1, 9 CE2/, 14 CM1, 11CM2

Soit : 92 enfants                                      26                                      19                                      22                                      25

Rappel est fait des règles de dérogations entre communes qui entraînent la prise en charge des frais de scolarité des enfants ; la commune qui donne une dérogation accepte de se voir réclamer cette charge financière. Au sein du Bassin d'écoles, des glissements sont possibles d'un RPI à l'autre afin d'équilibrer les effectifs et d'éviter une fermeture de classe. Les effectifs de la maternelle de N.D. Osier sont stables alors qu'ils baissent sur Cras- Morette.

Dans cette optique, une dérogation a été accordée par la mairie de Vatilieu pour Cras (un enfant de maternelle par rapport à la résidence de sa nourrice), de même pour un enfant de Chantesse.

### **2 .Absentéisme scolaire :**

Décompte est fait du nombre de demi-journées d'absence pour convenances personnelles (voyage, semaine au sport d'hiver, week-end prolongés..) ; à ce jour 40 demi-journées pour l'école de Vatilieu, 10 pour Chantesse et 36 pour la classe de GS-CP de N.D. Osier, sans compter la classe de PS-MS. Ainsi, au moins 86 demi-journées, concernant 8 familles, ont été comptabilisées de novembre à mars.

Les enseignantes confrontées à la multiplication de demandes d'autorisation d'absences d'élèves, ont cherché dans les textes le cadre qui régit les absences des enfants. Un extrait du courrier du 17 octobre 2013 faisant référence au B.O du 1<sup>er</sup> avril 2004 \*( cf : annexe) est lu aux membres du Conseil d'écoles, rappelant le caractère exceptionnel de ces autorisations accordées par le directeur ou le chef d'établissement « **lorsque des parents ne peuvent prendre leurs congés annuels à des dates compatibles avec le calendrier scolaire et si ces congés précèdent ou suivent immédiatement une période de vacances scolaires. Les parents devront certifier qu'ils ne peuvent prendre leurs congés à une autre date. La décision, prise dans l'intérêt de l'élève, doit prendre en compte son niveau scolaire** »

Des procédures existent avec déclaration auprès des organismes d'allocations familiales mais ces mesures extrêmes n'ont pas été à ce jour mises en œuvre.

Il est souligné par les enseignantes la gêne occasionnée par ces absences : notions importantes reportées, bouleversement dans l'équilibre de la classe au retour des absents et surtout le sentiment de mépris, vis à vis des enseignantes et de leur rôle, les parents se donnant bonne conscience (« préparez moi le travail, nous le ferons pendant notre absence »).

Les membres du conseil d'école suggèrent que lors des réunions de rentrée, les parents soient informés que les « devoirs » ne seront pas donnés à l'avance, qu'un courrier soit rédigé par les enseignantes avec copie à Mme L'inspectrice pour la tenir informée de ces absences.

**3 .Soutien scolaire : APC** La 4<sup>ème</sup> période vient de débiter.

Sont concernés 3 CP en lecture, 6 CE1, 4 CE2 (dont 2 en Fluence de lecture), 4 CM pour l'aide aux devoirs pour des séances de ½ heure à 1 heure, le soir après la classe en petits groupes ou individuellement.

#### **Actions en lien avec le Projet d'École**

Le mercredi 26 mars les CP/CE/CM sont conviés par classe à N.D. Osier pour une heure de maths ; la semaine de mathématiques se déroulant cette semaine, les activités proposées à cette occasion seront reprises pour tous.

Le mercredi 9 avril ce sont les GS qui se rendront une heure à N.D. Osier. Les CP quant à eux travailleront sur la recherche dans le dictionnaire tandis que les CM feront de l'informatique en petit groupe à Chantesse.

Le bilan de ces séances est très positif : Les enfants de CP conviés le 29 janvier se sont vus proposer une activité sur les mesures de longueur, encadrée par 2 enseignantes et 11 élèves de CP sur 14 étaient présents.

#### **4.Sorties et activités :**

Piscine : Le cycle piscine se termine le jeudi 21 mars.

**Question des parents** sur la répartition des parents qui accompagnent pour l'habillage dans les vestiaires : Disposant de 2 vestiaires, il semble que les accompagnants aient tendance à se regrouper dans celui des filles alors que les garçons ont bien besoin d'une aide.

Il n'est pas envisagé de prendre une personne supplémentaire, nous essayerons d'être plus attentives quant à la répartition dans les vestiaires. A noter que souvent les papas chargés de l'enseignement piscine rejoignent le groupe des garçons. S'interrogeant sur une éventuelle plus grande implication des parents, c'est possible mais il est rappelé que seule une enseignante peut prendre en charge les enfants à la sortie des vestiaires pour comptabiliser les enfants avant leur montée dans le car.

*N.D. Osier ;*

le 18 fév en classe, une animatrice du SICTOM est intervenue sur le TRI des déchets,

le 25 fév une conteuse est venue compléter le projet.

**Sortie prévue en juin** à La ferme de « La licorne bleue » à Pisieu (à travers l'association des fermes pédagogiques) pour découvrir la basse-cour et participer à des ateliers autour de la fabrication du pain, du lait et de sa transformation.

*Vatiliou :*

Un nouveau projet a été lancé autour du cahier de vie de classe collectif. Ce cahier, regroupant des textes individuels des élèves relate les activités de classe, les temps forts. Il a circulé dans les familles et a reçu un très bon accueil, en témoignent les messages encourageants des parents.

Le 23 nov a eu lieu le spectacle de Pierre Zini : « J'ai vu le loup ? »

M. Carlin, parent d'élève fera une intervention dans la classe pour parler du Loup. Une sortie pourrait avoir lieu à Courzieu en mai ou juin pour observer des loups au parc animalier.

Mme Margerin, professeur de sciences et parent d'élève, fera découvrir aux enfants les propriétés des liquides, cette année, en liaison avec l'étude des couleurs. L'activité bibliothèque et découverte des grands courants d'art se poursuit, malheureusement sans Gaële Gimbert appelée à d'autres tâches.

Tous les travaux réalisés tout au long de l'année donneront lieu à **une exposition le vendredi 13 juin** avec **vernissage le samedi 14 juin** après-midi à la salle des fêtes de Vatiliou en lieu et place des artistes qui exposaient leurs œuvres dans le cadre des « sculptures aux 4 vents », les 5 années précédentes.

*Chantesse :*

Maths Isère : participation ce jour à la 3<sup>ème</sup> épreuve : résolution de 10 exercices par groupe, avec synthèse pour la classe. La demi-finale aura lieu le 10 avril dans les classes, puis, suivant les résultats, la finale se fera à Grenoble.

Initiation au basket grâce à l'Association Sportive de Tullins, présentation durant 3 ½ journées le jeudi (17/04, 24/04, 15/05) avec animateur puis 3 séances menées par l'enseignante, bilan et enfin tournoi un samedi après-midi à Tullins entre les écoles participantes

23 mai : musée d'arts de Grenoble (parcours naissance de l'art moderne) et musée d'histoire naturelle

Vélo citoyen : 11 Avril, sortie jusqu'à Cras pour une mise en jambes,

16 Mai sortie jusqu'à Vatiliou, le 5 juin l'école reçoit les CM de Têche.

**6 Juin dernière sortie** jusqu'à l'école d'Izeron. Mais toutes ces sorties ne se feront que si le taux d'encadrement est atteint, ce qui n'est pas le cas à ce jour !!!!

**A noter la date du prochain Conseil d'écoles :** le mardi 17 juin 2014, 20h à la mairie de Vatiliou

Séance levée à 20h30

La secrétaire de séance: *Mme Clavel*

La Présidente de séance: *Mme Fialais*